

CNAS du 15 Décembre 2014

Des axes forts sans moyens...c'est un leurre!

Ce Conseil National d'Action Sociale s'est réuni le 15 décembre 2014 sous la présidence de Madame FEJOZ, directrice des ressources Humaines **Adjointe du Secrétaire Général**.

Points à l'ordre du jour :

- **Revalorisation de la valeur faciale du titre restaurant,**
- **Gel du plafond d'harmonisation tarifaire,**
- **Crédits d'actions locales (ex BIL),**
- **Projet de budget de l'action sociale 2015,**
- **Modifications des prestations ALPAF en 2015,**
- **Revalorisation des aides pécuniaires.**

Au préalable, **FO FINANCES** a lu une déclaration liminaire (en ligne sur www.financesfo.fr).

En réponse aux diverses déclarations, Mme FEJOZ précise que l'amélioration des prestations ne peut se faire que sur des transferts de crédits dans la mesure où il est « impossible d'augmenter le budget ».

La protection sociale complémentaire fait l'objet d'une mission d'inspection. La dotation budgétaire de 19M€, non totalement utilisée pour son objet, sera en partie transférée, en 2015, pour le financement de certaines actions sociales, tels que les tickets restaurant.

REVALORISATION DES TITRES RESTAURANT

Lors du Comité Technique Ministériel du 6 octobre 2014, les ministres ont annoncé l'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant, passant de 5 € à 6 € au **1^{er} mars 2015**.

Le coût de la participation pour l'agent est donc de 3€ à compter de cette date.

A noter que la dernière revalorisation date de 2008 !

FO FINANCES a indiqué qu'il était regrettable que le reversement de la part agent revienne sur le budget général sans compensation pour le budget d'action sociale. Pour cette raison, **FO FINANCES** s'est abstenue comme toutes les autres fédérations.

Le titre
restaurant
passe à 6€ le
1^{er} Mars 2015

La dématérialisation des titres restaurant est prévue pour 2016 sous le contrôle du secrétaire d'Etat au numérique. Le marché avec SODEXHO arrive à échéance en juillet 2015. Ce n'est qu'à partir du nouveau marché qu'une expérimentation sera mise en place.

GEL DES PLAFONDS D'HARMONISATION TARIFAIRE en 2015

Conformément à la décision des ministres lors du même CTM, les plafonds d'harmonisation tarifaire seront maintenus en 2015 à hauteur de ceux de 2014. Le coût dans le budget de l'action sociale est estimé à 260 000 € et 300 000 € pour les directions.

FO FINANCES a voté POUR.

CREDITS LOCAUX D'ACTION SOCIALE (BIL)

Nouvelle appellation et nouveau calcul pour le BIL !

Le nouveau calcul prend en compte l'évolution du nombre de bénéficiaires dans chaque département, avec une pondération de 60 % de la dépense pour les prestations enfants, de 30 % pour les prestations actifs et de 10 % pour les prestations retraités.

La position de **FO FINANCES** reste aujourd'hui la même que lors du premier groupe de travail en mars 2014. Même si l'administration a fait un effort en limitant la variation de la valeur 2015 : valeur plafonnée à plus ou moins 5% au lieu des 10% initiaux, **au final, c'est une baisse de crédits BIL pour 65 départements !**

Dans un contexte économique tendu, où les agents perdent du pouvoir d'achat chaque année, **FO FINANCES** condamne la réduction des BIL qui va de fait, mettre en difficulté ces mêmes agents ainsi que certaines délégations départementales dans l'organisation des prestations proposées.

FO FINANCES a voté CONTRE

PROJET DE BUDGET 2015

La Présidente présente le budget 2015 d'action sociale en précisant que le ministre en fait un axe fort en le maintenant au niveau de celui de 2014 soit 162,5 M€.

FO FINANCES note que : la réserve de précaution augmente encore cette année passant de 7% à 8%,

le tourisme social subit une réduction de 280000€ sur sa subvention,

les crédits « logement » quant à eux sont réduits de 1,7M€,

la protection sociale complémentaire voit sa subvention diminuée de 7,5 M€.

Drôle de conception de « l'axe fort » !

De plus, une nouvelle fois, les services en charge de l'action sociale subiront **15 suppressions d'emplois** en 2015, en plus des 45 cumulées depuis 3 ans.

C'est le même scénario que l'année dernière. Les contrats des agents mis à disposition seraient susceptibles de ne pas être renouvelés pour certains. Une vision détaillée des postes supprimés sera donnée en début d'année 2015.

(Les personnels de la Centrale affectés à la DRH3 sont également concernés).

FO FINANCES a vivement condamné ces 15 nouvelles suppressions d'emplois qui vont encore fragiliser les délégations départementales.

Nous sommes bien loin de l'image « d'Épinal » que voudrait donner la Direction !

FO FINANCES déplore une nouvelle baisse des subventions des associations ALPAF et EPAF.

En 2015, le nombre de réservations de berceaux dépassera celui atteint en 2014. Une étude sur les bénéficiaires des places en crèche est prévue afin de déterminer le mode de garde correspondant aux besoins et à la région.

Pour **FO FINANCES**, ce nombre est notoirement insuffisant au regard de la demande et dans l'optique du prochain plan Égalité Professionnelle femmes/hommes 2015/2017 qui doit être finalisé.

A partir de 2015, les associations de Bercy se voient contraintes d'intégrer le coût de leurs loyers dans leur budget. Cette amputation grève encore plus les marges de leurs prestations.

Cette nouvelle dépense n'est autre que le résultat de l'autonomisation des associations en 2007 à laquelle **FO FINANCES** était fermement opposée.

MODIFICATIONS DES PRESTATIONS ALPAF EN 2015

De nouvelles mesures sont présentées pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier prochain :

- l'augmentation des montants alloués au titre du prêt immobilier complémentaire,
- l'ajustement du montant de l'aide à la propriété en fonction de l'évolution des taux d'intérêts,
- la simplification des règles d'attribution du prêt pour l'équipement du logement.

FO FINANCES a voté POUR.

Baisse de
crédits BIL
pour 65
départements.

REVALORISATION DES AIDES PÉCUNIAIRES

Le dispositif d'aide pécuniaire est un moyen d'intervention du service social à l'intention des agents en grandes difficultés financières. Une note du 1^{er} février 2007 en précise les conditions d'attribution.

Suite à une étude conduite par le service social, un bilan a été présenté lors d'un groupe de travail en avril.

Quelques perspectives d'évolution en étaient ressorties :

- Le développement du recours au Conseil Economie Sociale et familiale,
- Un bilan des conseillères techniques régionales de service social début 2015,
- L'ouverture des prêts sociaux aux retraités,
- L'élargissement des conditions d'attribution des aides pécuniaires.

C'est ainsi que Madame FEJOZ annonce plusieurs perspectives d'amélioration d'une part la revalorisation du montant maximum de l'aide non remboursable et du prêt, à 3000 euros par an et par agent.

D'autre part, l'élargissement des critères permettra d'intervenir en prévention pour éviter ou limiter la dégradation des situations financières ou pour faire face à des dépenses indispensables et urgentes.

FO FINANCES prend acte de ces évolutions qui vont dans le sens d'une amélioration au bénéfice des agents actifs et retraités confrontés à de grosses difficultés financières.

FO FINANCES a voté POUR

POINTS D'INFORMATION

Nouvelle cuisine centrale AGRAF

Dans le cadre de la réorganisation des services de la DGFIP, le site de Belleville doit être fermé en 2015. Ces locaux situés dans le 20^{ème} arrondissement, hébergent le restaurant Palikao géré par AGRAF ainsi que sa cuisine centrale qui alimente 8 autres satellites dans Paris.

Il a été décidé avec l'accord de l'AGRAF, la réinstallation complète de la cuisine centrale sur le site d'Ivry et le maintien des 8 satellites.

Note d'orientations ministérielles 2015

FO FINANCES ne peut cautionner ce document qui insiste sur la maîtrise des budgets et les efforts à faire en matière d'emplois et élude le rôle social d'une délégation. **Par ailleurs, elle introduit le nouveau calcul du Budget d'Initiative Locale qui rappelons-le, fait baisser les crédits BIL de plus de 65 délégations.**



Tout au long de ce CNAS, les représentants ministériels ont souligné les axes forts de leur politique d'action sociale.

Au-delà des mots, il y a les actes ! De ce point de vue, sans nier les quelques avancées sur certaines prestations, par plusieurs artifices l'annonce d'un budget à la hauteur de celui de 2014 est un leurre ! Avec ses nouveaux représentants locaux et nationaux, **FO FINANCES** continuera de revendiquer une action sociale de haut niveau, qui passe nécessairement par des moyens humains et budgétaires à la hauteur des attentes des personnels.

Délégation FO FINANCES :
Françoise PHELIX,
Anne-Marie RENAUDIN (57),
Pascaline KERHOAS (63),
Martine LEGOUGE (DGTRESOR).

La FÉDÉRATION des FINANCES FO
vous souhaite
de très bonnes fêtes de fin d'année.